



L'avenir des Services Publics nous concerne tous !

Les missions de la Fonction publique – hôpitaux, écoles, préfectures, services des impôts, tribunaux, crèches, EHPAD, – font partie du paysage, à tel point qu'il semble aller de soi qu'ils rendent les services qu'on attend d'eux de la meilleure façon possible. Ils emploient aujourd'hui une personne active sur 5.

► Quelles réformes sont envisagées par le gouvernement ?

Le Gouvernement annonce une réforme des services publics en profondeur et la remise en cause du statut des fonctionnaires, avec un objectif budgétaire (120 000 suppressions de postes sur le quinquennat) qui l'emporte sur les objectifs d'amélioration de la qualité des services ainsi que de leur meilleure adéquation aux évolutions et attentes des usagers.

Lorsque les agents publics se mobilisent, de façon historiquement unitaire pour la première fois depuis 10 ans, et manifestent sur l'ensemble du territoire les 10 octobre 2017, 22 mars 2018 et prochainement le 22 mai 2018, c'est pour les services publics et pour l'emploi public, le statut protecteur pour les usagers, le pouvoir d'achat, les conditions de travail ...

Il ne s'agit pas uniquement, comme d'aucuns essaient de le faire croire, d'une mobilisation sectorielle et catégorielle de « privilégiés » qui souhaiteraient voir préservés leur statut et leurs « avantages ».

Il s'agit de se mobiliser face aux attaques sans précédent du Gouvernement contre les agents publics (avec un ensemble de mesures négatives en matière de pouvoir d'achat notamment).

Mais, au-delà, il s'agit surtout de défendre les services publics et les valeurs qu'ils incarnent : laïcité, égalité, gratuité, indépendance, solidarité, ainsi que le modèle social public.

► Pourquoi est-il important de se mobiliser ?

Certains d'entre vous peuvent se demander pourquoi soutenir un tel mouvement de revendication, pourquoi défendre les services publics, qui, pour certains, fonctionnent de plus en plus mal, pourquoi s'opposer à la transformation publique souhaitée par le Gouvernement.

Supprimer 120 000 postes, concrètement, c'est baisser les dépenses publiques, certes, mais c'est aussi et surtout voir disparaître les services publics de proximité, sous-préfectures, préfectures,

tribunaux d'instance, hôpitaux, services des impôts ...

C'est, en conséquence, devoir se déplacer pour faire des démarches administratives, avec les coûts que cela induit, c'est ne plus avoir accès à un service d'accueil physique remplacé par des bornes informatiques, voire ne plus avoir à faire à des services publics mais à des services gérés par le secteur privé, avec les coûts supplémentaires que cela génère.

Remettre en cause le statut des agents publics, concrètement, c'est remettre en cause le mode de fonctionnement des services publics.

Quelques exemples

Par exemple, rémunérer des agents publics d'un hôpital au mérite, en fonction des résultats, peut conduire un hôpital à opter pour la prise en charge des pathologies les plus banales, pour lesquelles les résultats sont faciles à obtenir, et délaissier les pathologies les plus lourdes, aux résultats plus incertains et moins immédiats.

Abandonner certaines missions, qui n'apparaîtraient pas essentielles, pourrait conduire, par exemple, à confier au secteur privé la gestion des activités culturelles, comme les musées ou les bibliothèques, quitte à ce que leur accès ne soit plus gratuit ou que le montant du droit d'entrée augmente significativement ou encore que toutes les catégories de public n'y aient pas accès.

Dernier exemple, pourquoi confier la gestion des déclarations d'impôts aux agents de la poste, qui feront payer cette opération 50 euros, alors que ce service est aujourd'hui assuré gratuitement par les agents des finances publiques ?

Empêchons la dégradation des Services Publics !

Le projet du Gouvernement va conduire, en l'état actuel des choses, non seulement à la dégradation significative des conditions de travail des agents publics mais également à la dégradation, voire à la disparition, du service public rendu aux usagers.

Ces réformes là, nous n'en voulons pas !

Il nous paraît indispensable que le gouvernement entende les réels besoins des citoyennes et citoyens qui réclament plus de proximité et plus de relations humaines. Les réformes conduites par le Gouvernement sont à l'opposé de ces principes.

Une réforme d'ampleur pour améliorer le rôle et la place de la fonction publique ne peut pas se faire sans les agents publics et sans les usagers des services publics, elle ne peut qu'échouer si elle se fait contre les agents publics et contre les usagers.

C'est pourquoi nous appelons tous les usagers des services publics, sur l'ensemble du territoire, à se mobiliser aux côtés des agents publics, pour défendre les services publics.

Nous sommes tous concernés par la transformation de la fonction publique et des services publics.

La Fonction publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale.

Elle participe d'un projet de société solidaire tourné vers l'avenir, garantissant le vivre ensemble.

NOS - VOS - SERVICES PUBLICS SONT EN DANGER.

MOBILISONS-NOUS TOUTES ET TOUS, ENSEMBLE LE 22 MAI PROCHAIN !

Public: [Infos / actions](#)

[Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

[Luttes 2018](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
